

Blended-learning - Habilitation électrique : recyclage du personnel exécutant et chargé de chantier - opérations d'ordre non électrique B0-H0V

3,5 heures + 3,5 heures de travaux pratiques - 3,5 heures + travaux pratiques 3,5 heure(s) - Réf. EL/B882 - Formacode : 24049

OBJECTIFS

- Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des locaux électriques BT et/ou HTA

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne désignée par son employeur pour assurer le rôle de chargé d'exploitation électrique

PRÉREQUIS

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Savoir utiliser l'outil informatique (clavier-souris)
- Disposer d'un casque audio dans un endroit calme

PROFIL DU FORMATEUR

- Formateur/Tuteur e-learning, expert en prévention des risques électriques, qualifié Apave, assurant des formations en présentiel et des missions techniques auprès des entreprises

MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique individuelle sur plateforme e-learning (accès licence 45 jours) et échange à distance avec le tuteur des résultats et renseignements techniques
- Les modules d'auto-formation sont constitués d'animations 3D, de séquences vidéo et de diapositives commentées. Chaque module comprend plusieurs évaluations formatives réparties tout au long des modules. Le stagiaire alterne les temps d'acquisition des savoirs et les temps d'évaluation formative
- Le tuteur suit l'acquisition des savoirs au travers de la plateforme LMS (Tracking individuel de chaque stagiaire – Temps passé par grain pédagogique et résultat des QCM intermédiaires et final). Il communique au stagiaire ses points d'avancement et ses difficultés par rapports aux évaluations et aux temps d'apprentissage
- Formation pratique sur le site sélectionné en sous-groupes après analyses des résultats par le tuteur

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique (durée de validité recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans)
- Dans le cas de la réalisation de la partie E-Learning uniquement, seule une attestation de réussite de la partie théorique sera éditée

RECYCLAGE

- 3 ans

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Maxi : 4 pour la partie pratique

PROGRAMME

- Retour d'expérience et présentation de la réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base(*)
- Dangers de l'électricité(*)
- Zones à risques électrique
- Opérations électriques et non électriques
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Documents applicables
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité(*)
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique(*)

Formation pratique obligatoires (0,5 jour) dans un centre de formation Apave ou dans l'établissement du stagiaire pour les chargés de chantier. Cette formation pratique fera l'objet d'une facturation différenciée.

(*) Formation e-Learning : l'objectif est de valider les acquis du stagiaire et mettre à jour ses connaissances. Il y a donc pour certains modules la possibilité de passer des tests de positionnement. Si le résultat est supérieur ou égal à 75% alors le stagiaire pourra passer au chapitre suivant. Les chapitres soumis à un test de positionnement sont signalés dans le programme par une étoile

Des séquences adaptées à chaque niveau, une traçabilité complète du parcours individualisé
Accompagnement à distance par un formateur-tuteur
Travaux pratiques sur site pour conforter le comportement sécurité des stagiaires